



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **OBJET**

### **LOGEMENTS :**

Désignation d'un délégué  
auprès de la Commission  
d'Attribution des Logements  
de la société Logéal  
Immobilière

**Délibération  
n°2026/23**

**30 Mars 2026**

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu de  
sa transmission en  
préfecture le 7 avril 2026 et  
de son affichage  
à la porte de la Mairie  
le 7 avril 2026

L'An deux mil vingt-six, le trente mars à 18 heures 30, le  
Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, en Mairie de  
Pavilly sous la Présidence de Monsieur François TIERCE, Maire.

### **Étaient présents :**

MM. MULET Mercedes, JACOB DELESCLUSE Emilie,  
LEFAUX Eddy, LEMONNIER Christelle, FOSSÉ Laurent, CHEVALLIER  
Aurélie, TOCQUEVILLE Raynald, CAPRON Magali, AMIOT Alain,  
HAVRET Myriam, MERBAH Ahmed, VIGREUX Laure, QUÈVREMONT  
Jean-Luc, CASCELLA Angéline, DEMANNEVILLE Christian, HONDIER  
Delphine, CARASCO Laurent, LE MOING Dominique, SÉNÉCHAL  
Mathilde MAERTEN Pierre, DELÉPINE Séverine, LARGILLET Agnès,  
LÉCAUDÉ Francis, NICOLLE Benoît, VINCENT-DUMESNIL Vanessa,  
BARTHELEMY Florent.

### **Étaient absentes excusées ayant donné pouvoir :**

M. LEVESQUE Jimmy qui a donné pouvoir à Mme MULET  
Mercedes, Mme NICOL Gwénaëlle qui a donné pouvoir à Mme  
JACOB DELESCLUSE Emilie.

Mme SÉNÉCHAL Mathilde a été élue Secrétaire de la  
séance.

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 27  
Nombre de conseillers votants : 29

**LOGEMENTS** : Désignation d'un délégué auprès de la Commission d'Attribution des Logements de la société Logéal Immobilière.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner, en son sein, un délégué pour siéger dans la Commission d'Attribution des Logements de la société Logéal Immobilière.

Après avoir enregistré la candidature de Monsieur Dominique LE MOING puis procédé aux opérations de vote, le Conseil Municipal a désigné Monsieur Dominique LE MOING à l'unanimité par 29 voix « pour », délégué de la Ville de Pavilly pour siéger dans la Commission d'Attribution des Logements de la société « Logéal Immobilière ».

<b>COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS « LOGÉAL IMMOBILIÈRE »</b>	
<b>1 Délégué</b>	Dominique LE MOING

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
François TIERCE



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rouen, dans les 2 mois, suivant sa publication. L'introduction d'un recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux, qui doit être exercé dans les 2 mois suivant la réponse de l'auteur de l'acte, étant précisé que l'absence de réponse, au terme d'un délai de deux mois, à la demande de recours gracieux, vaut rejet de cette dernière*

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2026

Application agréée E-legalite.com